

**PROJET D'APPUI A LA RESILIENCE DES ENTREPRISES DES JEUNES
DANS LES PAYS DU G5 SAHEL (PAREJ)**

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN PASSATION DE MARCHES

TERMES DE REFERENCE

1. Contexte

Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement (BAD) a approuvé le financement du Projet d'appui à la résilience des entreprises des jeunes dans les pays du G5 Sahel (PAREJ) d'un montant de 4 millions de dollars le 15 mars 2021. D'une durée de 3 ans, le projet sera mis en œuvre par l'Union des chambres de commerce et d'industrie du G5 Sahel (UCCI G5 Sahel).

Le PAREJ vise à soutenir la reprise ou l'expansion des activités des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPMEs) de jeunes face aux effets de la COVID-19. Il s'agit spécifiquement de renforcer les capacités techniques des jeunes dirigeants d'entreprises et d'améliorer leur accès aux mécanismes de financement afin d'accroître leur productivité et de créer des emplois pour les jeunes.

Le PAREJ couvre les cinq pays du G5 Sahel à savoir le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad.

Sur les ressources du projet, l'UCCI G5 Sahel recrute un (e) spécialiste en passation de Marchés, sous les conditions énumérées ci-dessous :

2. Missions du / de la Spécialiste en passation de marchés

Sous la supervision directe du coordonnateur du projet, le candidat retenu aura à accomplir les tâches suivantes :

- Préparer/réviser en collaboration avec toutes les entités concernées un plan de passation des marchés pour les différentes activités mentionnées dans le rapport d'évaluation et s'assurer du respect des calendriers d'exécution convenus ;
- Superviser la préparation, dans les délais, des avis à manifestation d'intérêt, des avis spécifiques d'appel d'offres, des dossiers d'appel d'offres et des dossiers de demande de propositions et de leur lancement ;
- S'assurer que toutes les activités de passation des marchés sont conformes aux dispositions de l'Accord de financement du projet ;
- Elaborer et mettre en place un système d'archivage qui permet de retracer de manière exhaustive l'historique de chaque acquisition dans le cadre de ce projet ;
- Préparer des rapports périodiques sur la situation des acquisitions et tout autre rapport ponctuel qui pourrait être demandé dans le cadre des missions de supervision ou d'audit ;
- Assurer un transfert de compétence en matière des règles et procédures des banques multilatérales de développement.
- Il aura à assurer le secrétariat de la commission des marchés compétente pour le traitement des acquisitions de ce projet ;
- Préparer les rapports périodiques et ad hoc sur la situation des appels d'offres.

3. Profil du / de la Spécialiste en passation des marchés

- Être titulaire au moins d'un DEA, DESS, Master 2 (au minimum BAC+5) ou d'un

- diplôme universitaire équivalent, dans une discipline pertinente telle qu'ingénierie, architecture, passation de marchés, droit, gestion, commerce ou domaines connexes ;
- De préférence, au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle pertinente en formulation et exécution de politiques, programmes et projets d'acquisition ;
 - Connaissance avérée et expérience pratique de l'acquisition de biens et travaux et l'acquisition de services de consultants dans le cadre des conditions de financements extérieurs ;
 - Expérience dans le domaine des acquisitions au sein de projets financés par des bailleurs de fonds multilatéraux tels que la Banque africaine de développement ou la Banque mondiale ;
 - Expérience avérée dans l'exécution d'activités d'acquisition selon le système mauritanien de passation des marchés
 - Connaissances appréciées du système de passation de marchés de la Banque africaine de développement ;
 - Aptitude à mettre en place et tenir de façon rigoureuse le plan de passation de marché du PAREJ, selon les normes requises ;
 - Capacité à travailler en équipe ; bonne capacité d'analyse ; excellentes compétences en communication et gestion de l'information ; intègre ; savoir saisir les détails ;
 - Aptitude à utiliser les applications standards de Microsoft Office ;

4. Obligations du / de la Spécialiste en passation des marchés

Le consultant signera un contrat de performance basé sur des critères mesurables avec l'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie du G5 Sahel (UCCI) afin d'assurer en temps voulu les activités programmées et non programmées. Le consultant remettra à l'UCCI du G5 Sahel des rapports périodiques et ad hoc sur la situation des appels d'offres.

Le consultant remettra à l'UCCIG5 Sahel des rapports d'activités semestriels et un rapport final à la fin de son mandat.

5. Composition du dossier de candidature

Les candidats (es) intéressé (es) devront fournir un dossier de candidature comprenant les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation adressée au président de l'Union des chambres de commerce et d'industrie du G5 Sahel ;
 - Un curriculum Vitae actualisé (le CV devra comporter, pour chaque expérience, l'ensemble des références permettant de vérifier l'exactitude des informations) ;
 - Une copie de la pièce d'identité.
- Le Consultant sera sélectionné en accord avec la politique d'acquisition de la Banque d'Octobre 2015

Durée du Contrat Lieu d'affectation : est identique à la durée du projet (31/12/2023) avec

une période d'essai de 3 mois.

Le poste est basé au siège de l'Union des chambres de commerce et d'industrie du G5 Sahel à Nouakchott en République Islamique de Mauritanie.